

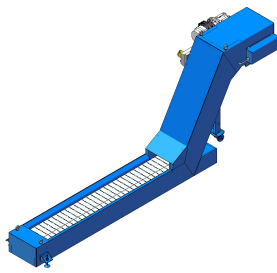
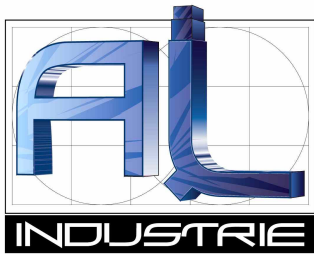
NOTICE

CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
Mis a jour le 04/2009
Version B

SOMMAIRE :

1- INTRODUCTION	3
A- Informations générales	3
B- Récupération de votre convoyeur et stockage	4
C- Conditions d'utilisation	5
D- Conditions de garantie	6
2- CONSIGNES DE SECURITE	7
3- MISE EN PLACE	8
A- Manutention	8
B- Installation	9
C- Mise en place	10
4- MAINTENANCE PERIODIQUE	11
5- MODE OPERATOIRE DIVERS	12
A- Tension du tapis	13
B- Centrage du tapis	14
C- Nettoyage, huilage du tapis et nettoyage de l'amenage	15
D- Graissage des chaînes du tapis	16
E- Réglage du système de sécurité	17
F- Démontage du tapis	18
G- Remontage du tapis	19
H- démontage du motoréducteur	20
I- Schémas de câblage	21
6- CARNET D'ENTRETIEN A REMPLIR	22
7- IDENTIFICATION / NOMENCLATURE / PLAN D'ENSEMBLE	27



NOTICE

CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
Mis a jour le 04/2009
Version B

1 – INTRODUCTION

A – Informations Générales

Ce document présente les instructions de manutention, d'installation, de mise en service et d'entretien du convoyeur de copeaux à tapis AL INDUSTRIE. Il doit vous aider à éviter des immobilisations de votre machine, vous permettre, de résoudre les éventuels problèmes que vous pourriez rencontrer avec le convoyeur. Cette notice vous indique également comment utiliser le produit en toute sécurité.

Il est donc important que cette notice soit transmise aux personnes susceptibles de travailler au montage et à l'entretien de ce convoyeur, mais aussi aux utilisateurs.

Les convoyeurs sont destinés à une utilisation professionnelle. Ils sont conformes aux directives et législations suivantes (deux cas sont possibles) :

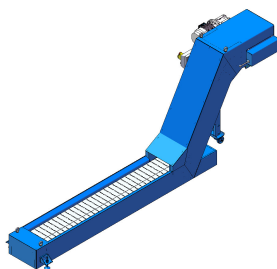
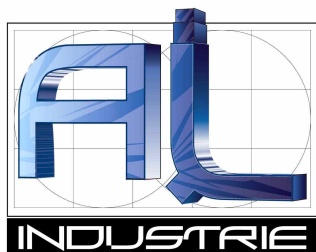
Le convoyeur est conforme à la Directive « Machines » 98/37/CE, et aux normes attenantes, qui guident leur conception et leur fabrication. Il possède un marquage « CE » au titre de cette directive, ou le convoyeur est destiné à être incorporé, le convoyeur respecte uniquement les exigences essentielles de la Directive « Machines » 98/37/CE, auxquelles il peut répondre seul, sans la machine auquel il va être rattaché. Si le convoyeur possède un marquage « CE », ceci sera au titre d'autres directives, Basse Tension, CEM, ATEX, etc.

Enfin, AL INDUSTRIE peut prévoir, selon les conditions du contrat défini au préalable, de procéder à l'installation sur site du convoyeur sur la machine dans le but d'assurer un interfaçage correct entre le convoyeur et la machine.

Conditions de fourniture :

Les convoyeurs sont fournis par AL INDUSTRIE, après les contrôles réalisés à l'aide de la documentation prévue par son système qualité ISO 9001.

Ils ont été testés et sont prêts pour l'installation prévue selon les conditions du contrat défini au préalable.



NOTICE

CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
Mis a jour le 04/2009
Version B

B – Réception de votre Convoyeur et Stockage

A la réception du convoyeur, contrôler qu'il n'a pas été détérioré pendant le transport. Le cas échéant, signaler les détériorations sur le bordereau du transporteur.

Contrôler également que les indications figurant sur la plaque signalétique correspondent bien à ce qui a été demandé dans la commande, défini dans le contrat, et confirmé par AL INDUSTRIE.

Un stockage correct des convoyeurs nécessite de respecter les règles suivantes :

Exclure les zones à ciel ouvert, les zones exposées aux intempéries ou avec humidité.
Interposer dans tous les cas des supports empêchant un contact direct entre le sol et le convoyeur ou parties de convoyeur.

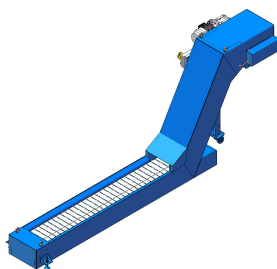
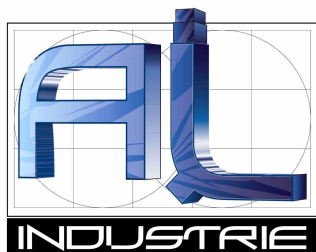
- Pour des périodes de stockage inférieures à 6 mois :

Pas de dispositions particulières à prendre, l'intérieur du convoyeur a été lubrifié pour prévenir tout risque de corrosion.

- Pour des périodes de stockage prévues supérieures à 6 mois :

Prendre garde à ce que l'intérieur du convoyeur reste correctement lubrifié afin d'éviter la corrosion du convoyeur.

Veiller à respecter les indications prévues dans la documentation technique, notamment pour le matériel électrique, (principalement le motoréducteur).



NOTICE

CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
Mis a jour le 04/2009
Version B

C – Conditions d'utilisation

Ce convoyeur est conçu pour transporter des copeaux métalliques de machines-outils ou éventuellement de petites pièces. Il n'est pas destiné pour le transport de pièces mécaniques, chutes de profils ou déchets de cisailage et poinçonnage. Pour son bon fonctionnement, il convient de ne pas introduire dans le convoyeur des objets volumineux. Les dimensions et caractéristiques des objets et copeaux pouvant être transportés étant différentes pour chaque convoyeur, se référer au contrat pour plus de précisions.

Conditions d'utilisation du convoyeur :

Les copeaux doivent arriver dans le convoyeur en partie aménagé uniquement lorsque celui-ci fonctionne. La typologie des copeaux transportés, et la nature du liquide de coupe doivent être les mêmes que celles définies dans le contrat.

Le flux de copeaux tombant dans le convoyeur doit être régulier. Le débit copeaux ou/et liquide de coupe acceptable par le convoyeur est défini dans le contrat. Prenez garde pour cela, de débayer régulièrement les copeaux produits par la machine pour éviter tout engorgement du convoyeur. Ainsi, veillez à ne pas introduire dans le convoyeur une grande quantité de copeaux d'un seul coup (lors du nettoyage de machines en particulier).

Toujours utiliser une benne ou placer un équipement (par exemple un autre convoyeur) adapté aux dimensions du déchargement du convoyeur, pour limiter totalement l'accès à la zone dangereuse que la partie déchargement constitue.

Le fréquence de changement des pièces d'usures peut varier en fonction des conditions d'usinage (nuances, débits matières...). Dans le cas d'un usinage avec liquide de coupe, des copeaux peuvent être véhiculés par ce fluide.

Contre-indications d'emploi :

Les convoyeurs sont équipés d'une marche arrière. Celle-ci doit être uniquement possible par impulsions. En aucun cas, le convoyeur ne doit fonctionner plus de quelques pas de chaînes en marche arrière (entre 3 et 5 pas maximum).

Les convoyeurs ne doivent pas transporter de très grandes quantités de copeaux même ponctuellement. Ainsi, le convoyeur ne doit jamais être utilisé pour vider une benne sans prendre soins de la déverser par très petites quantités, convoyeur en fonctionnement.

Le convoyeur ne doit jamais fonctionner sans benne pour le déchargement des copeaux.

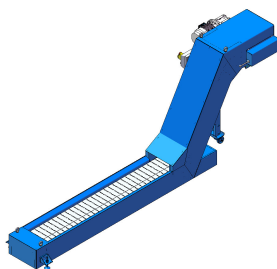
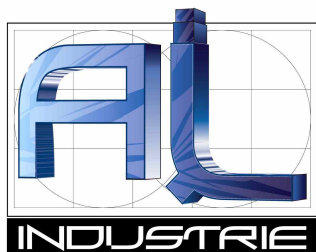
Le convoyeur ne doit pas transporter de copeaux autres que ceux définis dans le contrat. En effet, tout changement de typologie et/ou nuances des copeaux (par exemple, copeaux fractionnés deviennent longs filants) peut entraîner un mauvais fonctionnement du convoyeur.

Le convoyeur ne doit pas recevoir de copeaux et/ou fluide à l'arrêt.

Ne pas laisser s'accumuler les copeaux dans la benne jusqu'à ce qu'ils touchent l'élément d'évacuation et ne retournent dans le convoyeur. Il y a risque de blocage de ce dernier.

Pour les convoyeurs travaillant avec du liquide de coupe, veiller à prendre les précautions nécessaires afin d'éviter la corrosion après chaque vidange dès que le convoyeur ne contient plus de fluide de coupe.

Le convoyeur n'est pas conçu pour transporter des produits ou substances générant des atmosphères explosives, sauf si cela est clairement spécifié dans le contrat et sur les déclarations de conformité ou d'incorporation incluses dans cette notice.

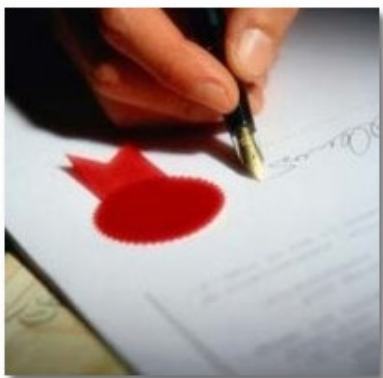


NOTICE

CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
Mis a jour le 04/2009
Version B

D – Conditions de Garantie



Conformément à nos conditions générales de vente, ce convoyeur est garanti pour les seuls défauts cachés résultant de la conception, des matières ou de l'exécution.

Durée de Garantie :

- 10 ANS de Garantie hors pièces d'usures à compter du jour de facturation.
- 12 Mois de Garantie pour les pièces d'usures à compter du jour de facturation.

Conditions de Garantie :

Cette garantie ne s'applique qu'à des matériels installés dans les règles de l'art selon la présente notice, et si toutes les conditions de maintenance et d'entretien spécifiées par AL INDUSTRIE ont été respectées.

De plus une révision AL INDUSTRIE est nécessaire tous les deux ans afin de permettre la continuité de la Garantie de 10 ans.

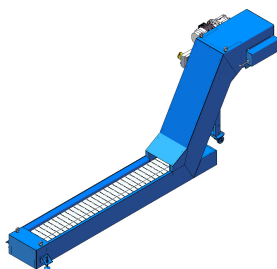
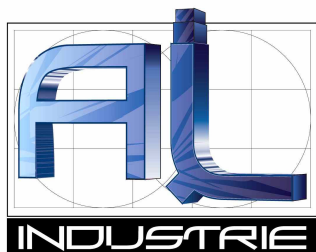
Ces révisions sont à déclencher par vos soins en temps et en heure.

Afin de suivre les opérations à réaliser et réalisées sur votre convoyeur, cette notice doit vous servir de carnet de bord. Ainsi, la page de suivi maintenance devra être remplie et présenté à chaque demande d'intervention et à chaque révision AL INDUSTRIE à prévoir tous les deux ans.

En tout état de cause, tout défaut constaté doit être signalé à AL INDUSTRIE qui s'engage, si la responsabilité lui incombe, à remédier au problème.

De fait, aucune intervention sur nos produits, en dehors des opérations d'entretien, ne doit être effectuée sans notre consentement.

Enfin, la garantie du moteur s'applique uniquement lorsque le système de sécurité électromécanique, fourni par AL INDUSTRIE, a été correctement réglé,



NOTICE

CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
Mis a jour le 04/2009
Version B

2 – CONSIGNES DE SECURITE

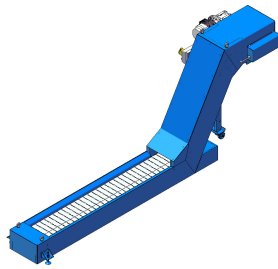
- Respecter le contenu de la présente notice.
- Ne confier les travaux électriques qu'à des électriciens agréés.
- Ne confier l'entretien et les réparations qu'à du personnel qualifié.
- Ne jamais ponter les dispositifs de sécurité.
- Ne pas dérégler le limiteur de couple, en le comprimant trop, ce qui annule la protection contre les surcharges.
- Il est interdit de retirer les tôles de protection fixes en dehors des phases de maintenance et d'entretien du convoyeur.
- Ne jamais introduire les mains dans le convoyeur en fonctionnement.
- Ne pas marcher sur le convoyeur, risques de chutes
- Si le convoyeur s'est bloqué, ne retirer les copeaux ou les pièces qu'avec un outillage adapté (pelle à copeaux, crochets...), et uniquement après avoir procédé à la consignation électrique, et s'être muni d'équipements de protection (gants, lunettes...)
- Le non-respect des consignes de sécurité peut entraîner des dommages corporels et matériels

Procédure de consignation électrique :

- Soit, ouvrir le sectionneur placé sur le coffret du convoyeur.
- Soit, déconnecter la prise de connexion électrique qui lie le convoyeur à la machine.
- Soit, si aucun des éléments ci-dessus n'est présent, procéder à la consignation électrique de la machine-outil qui gère le convoyeur. Se référer pour cela à la notice d'instructions de la machine-outil.

Informations complémentaires :

- Le bruit émis par nos convoyeurs seuls est inférieur à 70 décibels.



3 – MISE EN PLACE

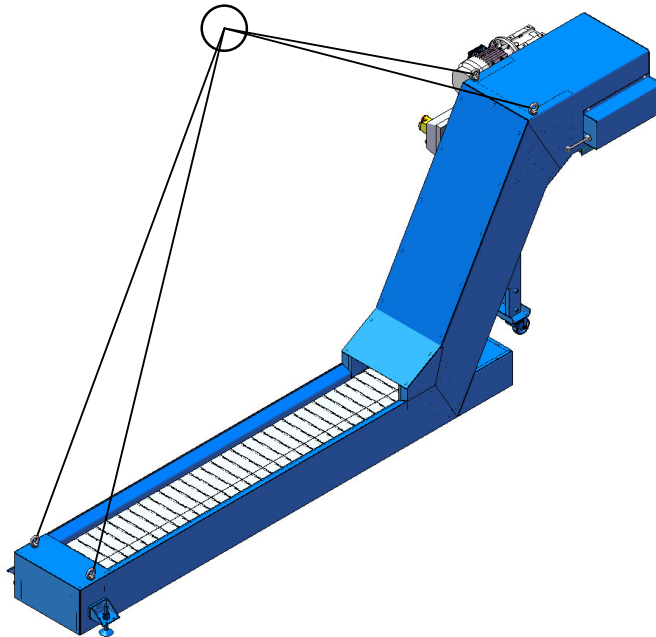
A – Manutention

Manutention avec un transpalette :

Celle-ci peut uniquement s'effectuer avec l'emballage d'origine, et avec la plus grande attention.

Manutention avec un palan ou une grue :

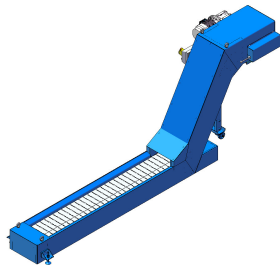
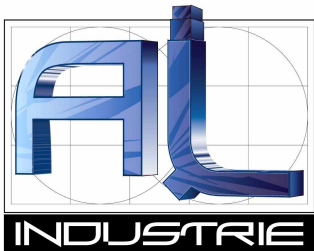
Pour chaque convoyeur, les dispositifs opportuns doivent être employés, élingage 4, 6 brins ou plus si nécessaire, suivant la masse et les dimensions du convoyeur. Utiliser pour cela tous les anneaux prévus à cet effet.



Le levage se fait convoyeur vide, prendre soin de vidanger les bacs au préalable. Ne pas rester sous le convoyeur suspendu, danger de mort. Ne pas laisser une charge importante en suspension.

Votre convoyeur peut être équipé de roulettes et, ou de vis vérin. Les roulettes ne s'utilisent que pour l'intégration du convoyeur dans la machine, et non pour de longs trajets. Elles ont été dimensionnées pour supporter le poids du convoyeur vide. Les vis vérin permettent de stabiliser, d'éviter tout déplacement intempestif et de régler en hauteur la position du convoyeur sous la machine.

Le convoyeur doit être installé sur un sol propre, plat et horizontal.



NOTICE

CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
Mis a jour le 04/2009
Version B

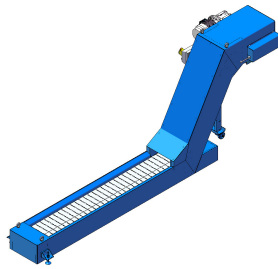
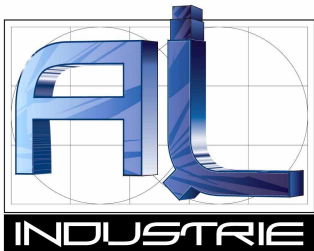
B – Installation

L'interfaçage entre le convoyeur et la machine doit être effectué convenablement par vos soins, dans le but d'éviter les projections de copeaux, de fluides, à l'extérieur de l'ensemble machine plus convoyeurs, ainsi que pour éviter tout risque de contact avec des organes mobiles dangereux, sources d'accidents corporels. AL INDUSTRIE peut effectuer cette installation sur demande du client, dans le cadre d'un montage sur site, défini le cas échéant dans le contrat.

Pour des raisons de sécurité, la benne ou l'équipement, prévu pour être placé en partie déchargement, et fourni par vos soins, devra être adapté aux dimensions du convoyeur. Ainsi, l'ajustement adéquat (comme ci-dessous) de la benne avec la partie déchargement du convoyeur permettra de limiter l'accès, par éloignement, à la zone dangereuse que cette partie du convoyeur constitue. De plus, cette benne ou cet équipement doit toujours être présent lorsque le convoyeur fonctionne.

Dans tout les cas, prendre les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité des opérateurs dans la zone de déchargement, (barrières de protection, benne ou interface benne / convoyeur adaptée aux dimensions du déchargement du convoyeur ou autre système de restriction d'accès, etc...) empêchant tout accès à cette zone

Limiter l'accès à la zone dangereuse avec la benne. Celle-ci constitue une protection par éloignement, pour plus de précision se référer à la norme EN 294, sur les distances de sécurité pour empêcher l'atteinte des zones dangereuses par les membres inférieurs.



NOTICE

CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
Mis a jour le 04/2009
Version B

C – Mise en place

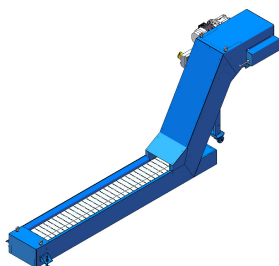
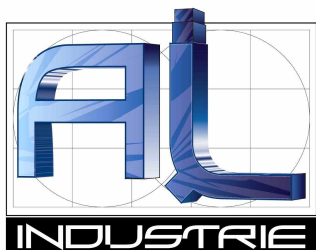
Quelque soit le niveau d'équipement électrique initial du convoyeur de copeaux, tous nos appareils et branchements électriques sont livrés conformes à la Directive « Basse Tension » 73/23/CE et à la norme EN 60 204 concernant l'équipement électrique des machines.

Lors de l'installation du convoyeur, le branchement électrique doit être effectué par du personnel spécialisé, qualifié, et formé selon le besoin, dans le respect des normes en vigueur. S'assurer à l'aide du dossier électrique que la tension de fonctionnement du convoyeur est identique à celle du réseau ou de la machine qui alimente en énergie électrique le convoyeur. Avant la mise en marche, s'assurer que le tapis, les chaînes, les raclettes sont lubrifiés convenablement.

Il convient également de contrôler les différents éléments suivant les dispositions indiquées dans leurs manuels d'installation et d'entretien respectifs inclus dans la présente notice, notamment le motoréducteur.

Vérifier le sens de rotation du motoréducteur et le sens du système de sécurité électromécanique d'entraînement, en fonction du type de votre convoyeur (voir schémas ci-dessous):
Tapis, raclage supérieur (Ressort, en jaune, positionné en bas du bras de couple) raclage inférieur. (Ressort, en jaune, positionné en haut du bras de couple)

- Branchement 380V avec Coffret de commande AL INDUSTRIE
- Branchement 220V / 380V sans le coffret de commande



NOTICE

CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
 Mis a jour le 04/2009
 Version B

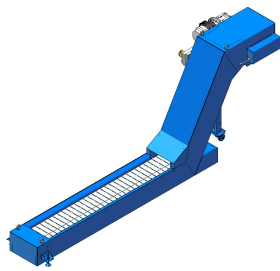
4 – MAINTENANCE PERIODIQUE

	1000 h	2000 h	3000 h	2 ans
	2 Mois	6 Mois	12 Mois	
	P	P	P	P
<i>P= Périodique U= 1 fois</i>				
1 - Tension et Centrage du tapis	X			
2 - Nettoyage Huilage du tapis + Nettoyage Amenage	X			
3 - Graissage des chaines du tapis	X			
4 - Test et réglage du système Electromécanique		X		
5 - Démontage tapis et nettoyage caisse			X	
6 - Révision AL INDUSTRIE				X

Nota :

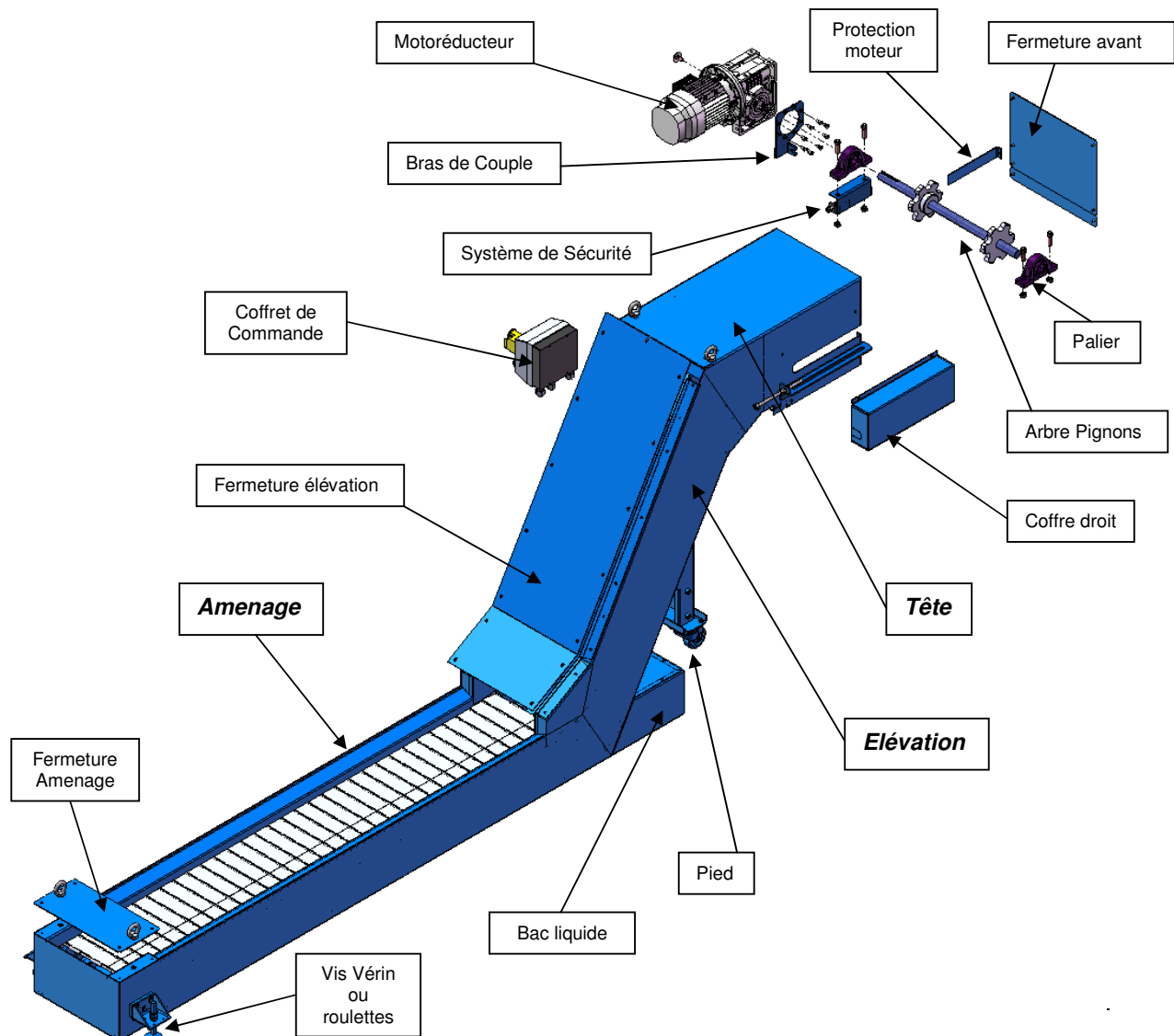
Cette notice d'entretien doit scrupuleusement être respectée pour que la Garantie de 10 ans soit valable

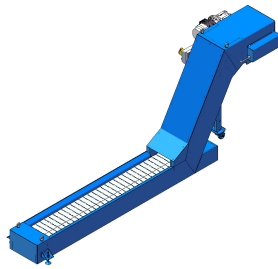
Ci-joint vous trouverez le tableau des interventions à tenir à jour à chaque intervention chaque année



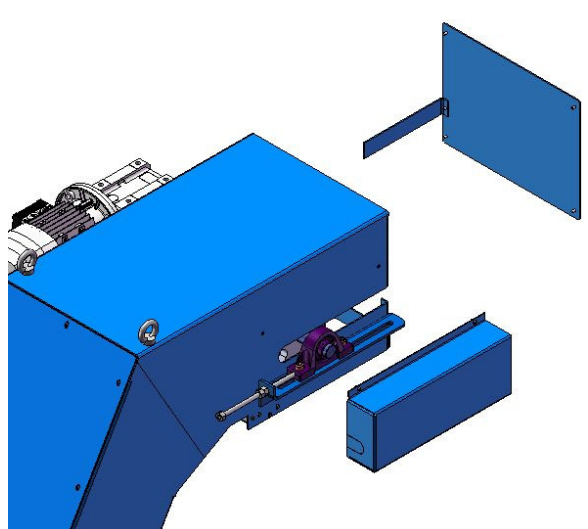
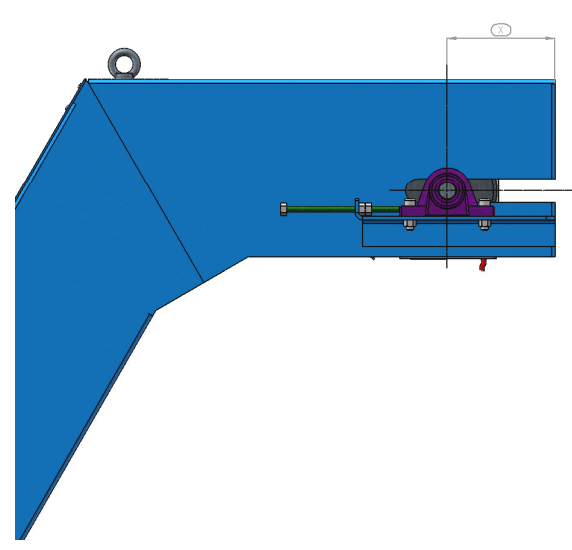
5 – MODE OPERATOIRE DIVERS

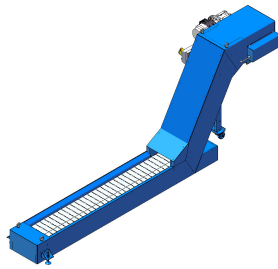
- [A – Tension du tapis](#).....
- [B – Centrage du tapis](#)
- [C – Nettoyage, huilage du tapis + nettoyage amenage](#)
- [D – Graissage des chaînes du tapis](#).....
- [E – Réglage Système de sécurité](#).....
- [F – Démontage du Tapis](#).....
- [G – Remontage du Tapis](#).....
- [H – Démontage du Motoréducteur](#).....
- [I – Schémas de câblage](#).....



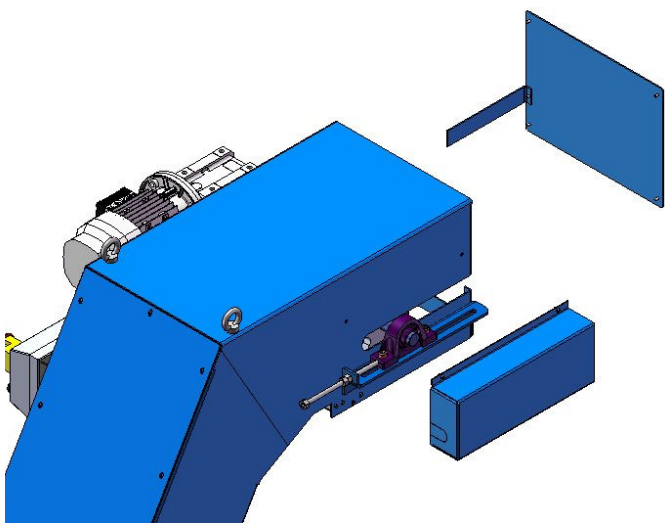
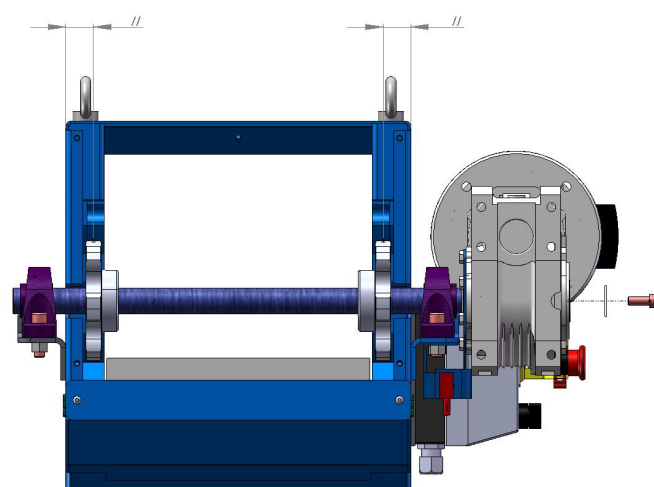


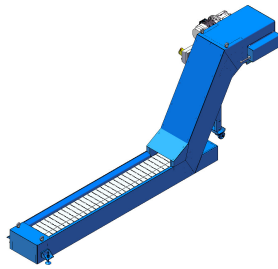
A – Tension du tapis

DEMONTAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Coffre Droit • Fermeture Avant 	
OPERATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Desserrer les paliers (Droit et gauche) représentés en violet • Visser la vis de tension verte à droite et à gauche jusqu'à obtenir une tension du tapis • Vérifier que la cote « x » est identique à droite et à gauche • Revisser les paliers serrés 	

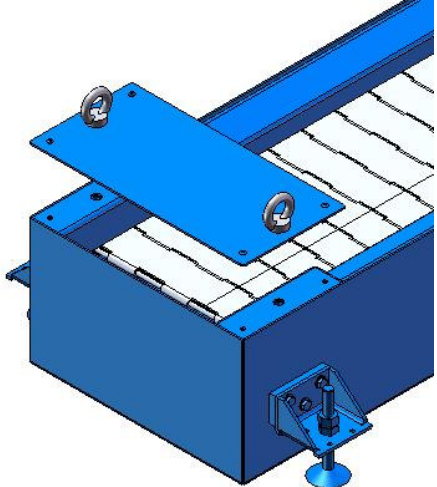
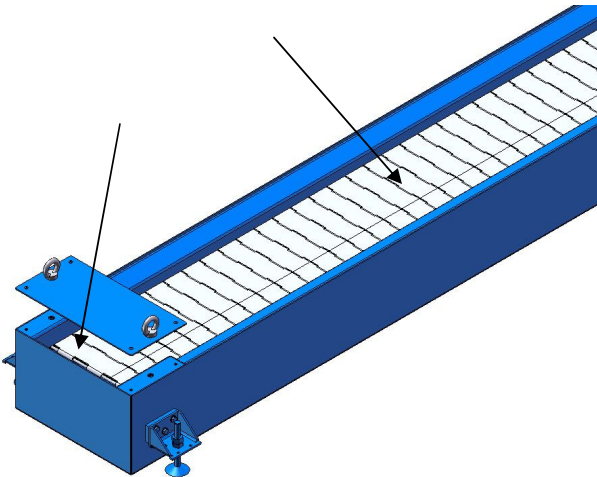


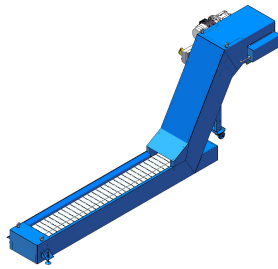
B – Centrage du tapis

DEMONTAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Coffre Droit • Fermeture Avant 	
OPERATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Desserrer les vis pointeaux des paliers droit et gauche afin de libérer l'arbre. • Régler l'arbre afin d'obtenir une cote identique à droit et a gauche entre la caisse et les pignons • Revisser les vis pointeaux des deux paliers 	

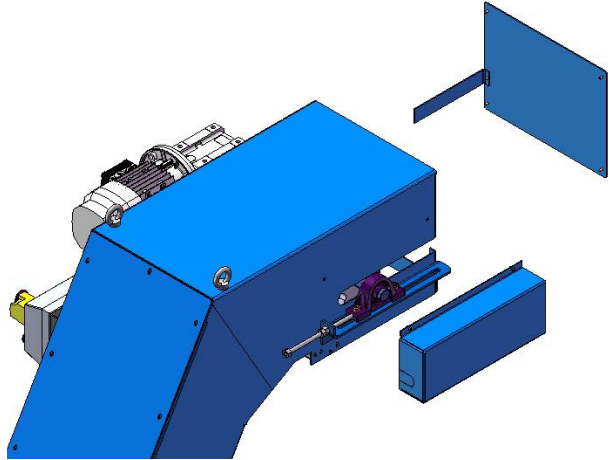
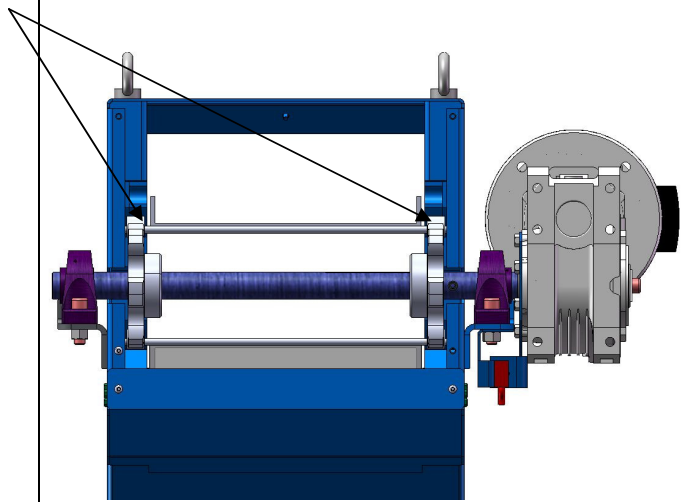


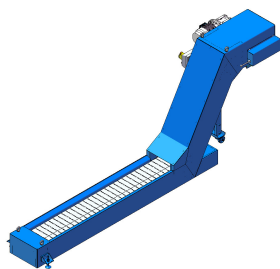
C – Nettoyage huilage du tapis + nettoyage aménagement

DEMONTAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture aménagement 	
OPERATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage, débouillage Au niveau de la fermeture aménagement • Huilage du tapis 	

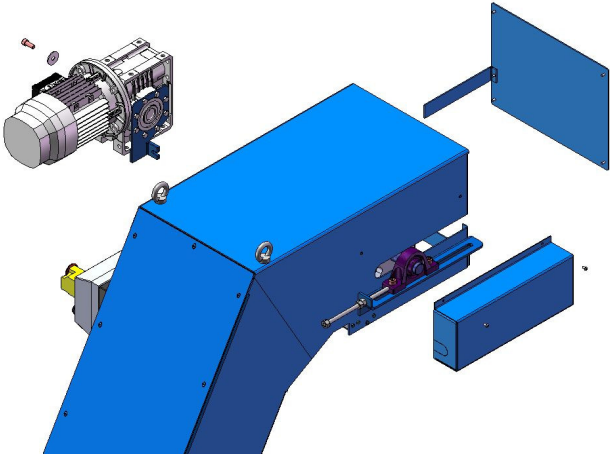
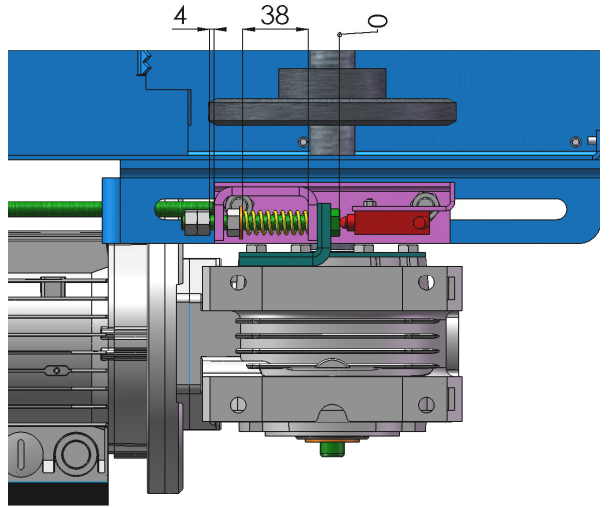


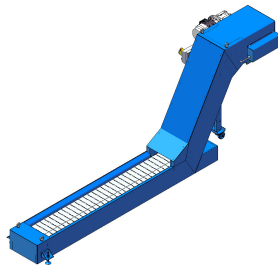
D – Graissage des chaînes du tapis

DEMONTAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Coffre Droit • Fermeture Avant 	
OPERATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Graissage des chaînes en faisant avancer le tapis 	

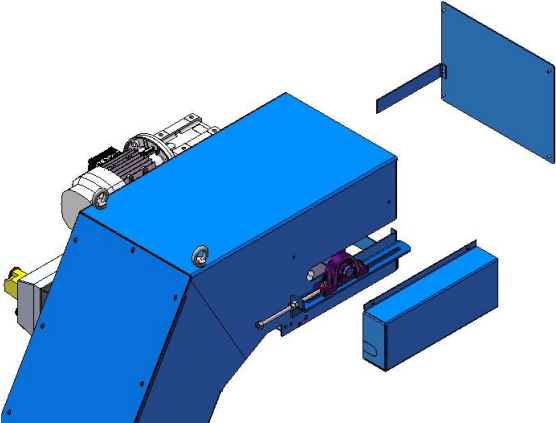
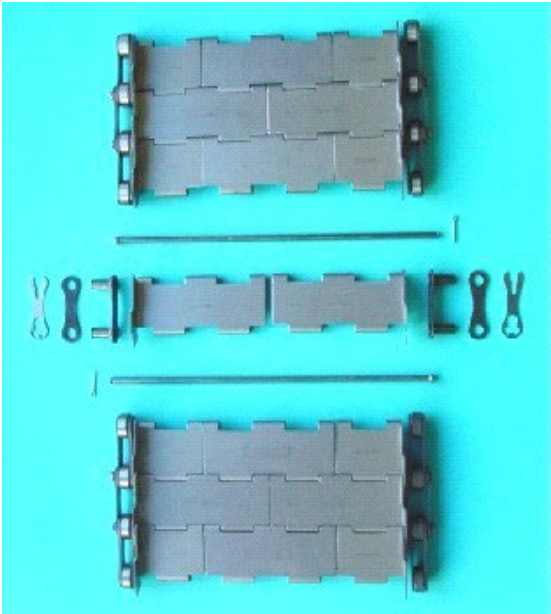


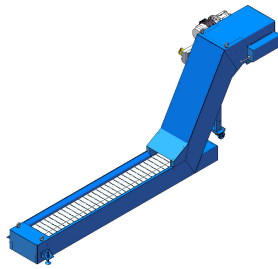
E – Réglage Système de sécurité

DEMONTAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Coffre Droit • Fermeture Avant • Motoréducteur (Voir mode opératoire) 	
OPERATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Régler tout d abord la cote de 38 mm • Régler ensuite le jeu de 4 mm • Vérifier enfin que la tête de vis est à fleur du capteur de sécurité 	

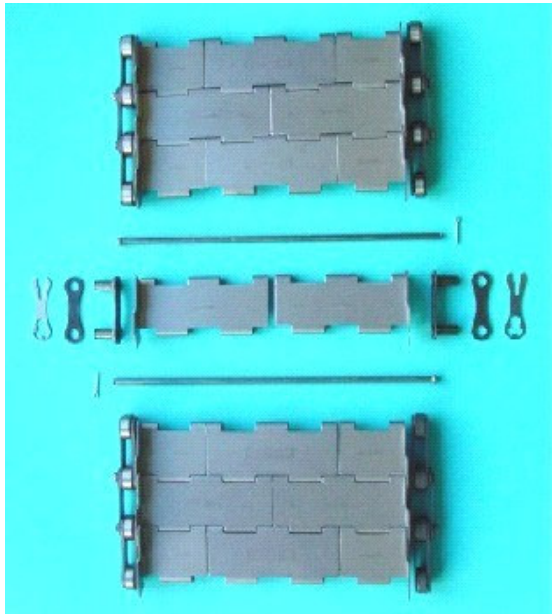
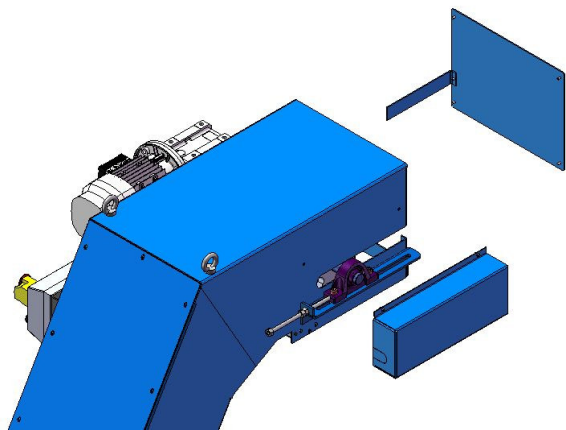


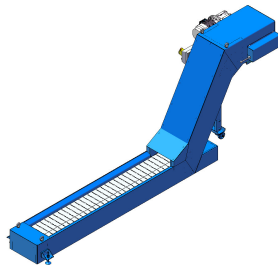
F – Démontage du Tapis

DEMONTAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Coffre Droit • Fermeture Avant 	
OPERATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Faire tourner le convoyeur et positionner l'attache rapide du tapis à la tête • Démontez les goupilles des attaches • Enlever les deux axes de l'attache • Démontez les circlips des maillons chaînes • Enlever le tapis en le tirant par le brin inférieur 	

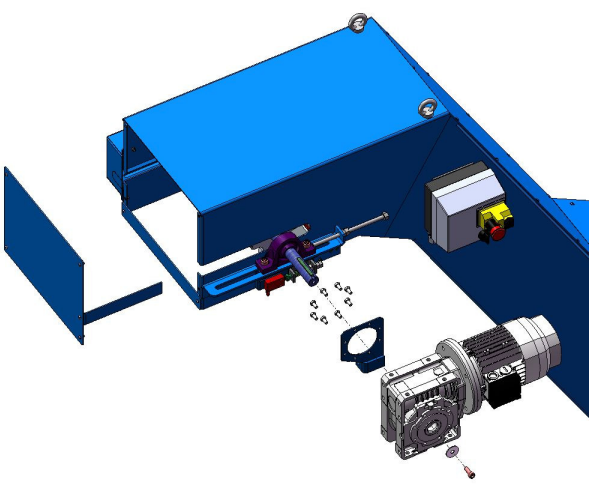
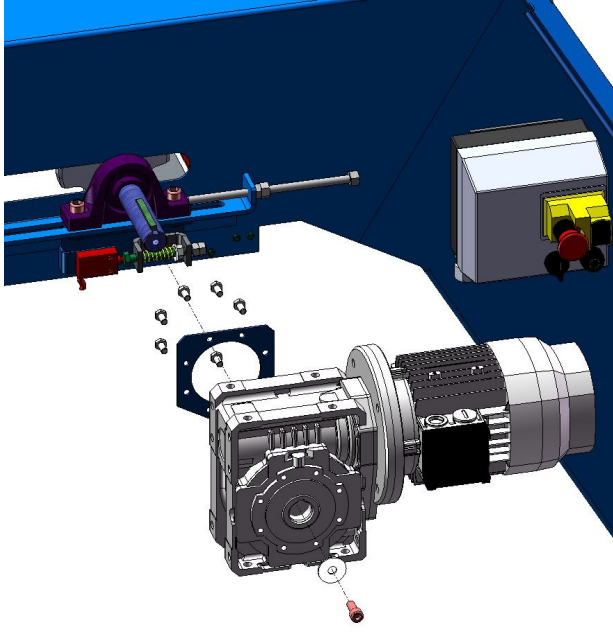


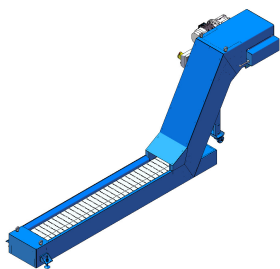
G – Remontage du tapis

OPERATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre le tapis en le tirant par le brin inférieur • Remonter les circlips des maillons chaines • Remonter les deux axes de l'attache • Remonter les goupilles des attaches 	
REMONTAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Coffre Droit • Fermeture Avant 	



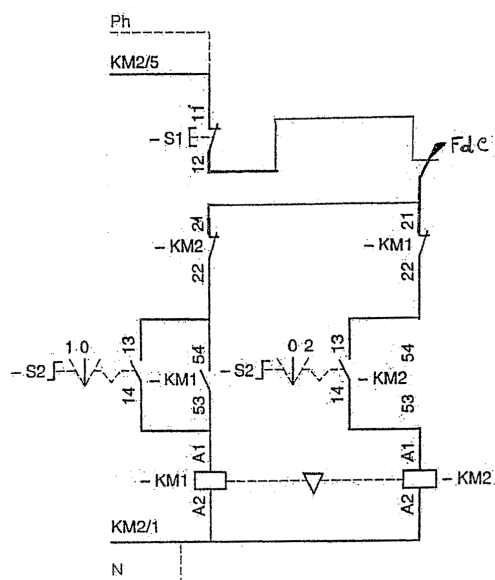
H – Démontage du Motoréducteur

DEMONTAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture Avant 	
OPERATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Desserrer le système de sécurité afin de libérer le ressort jaune • Desserrer et enlever la vis centrale du motoréducteur • Tirer le Motoréducteur dans l'axe de l'arbre et enlever le • Dévisser le bras de couple du motoréducteur 	

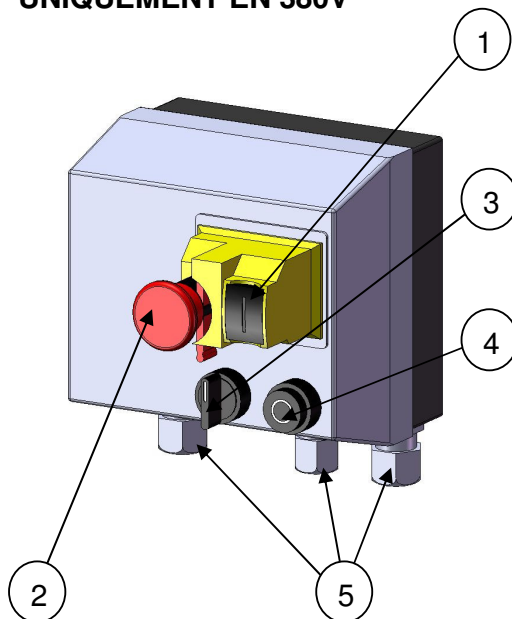


I – Schémas de câblage

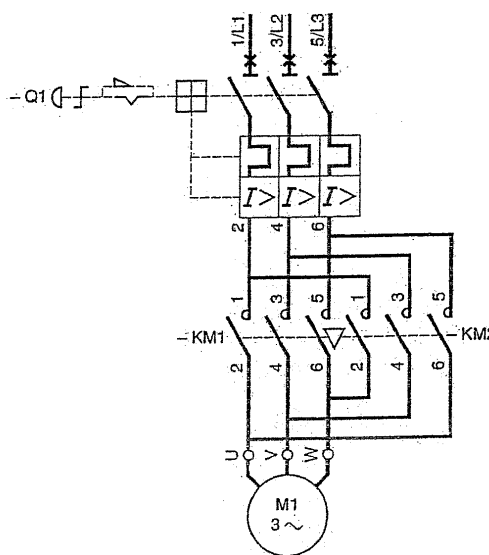
Coffret de commande :



UNIQUEMENT EN 380V

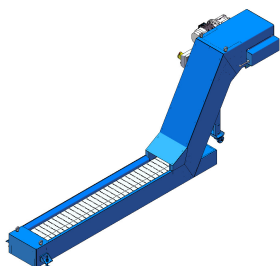
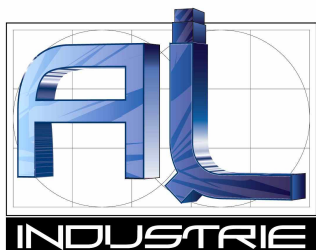


Moteur :



220V ou 380V

- 1 : mise en tension
- 2 : arrêt d'urgence
- 3 : marche avant
Marche arrière par impulsion
- 4 : mise hors tension
- 5 : raccordements moteur et armoire



NOTICE

CONVOYEURS A COPEAUX

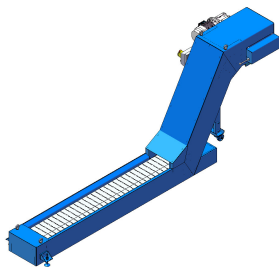
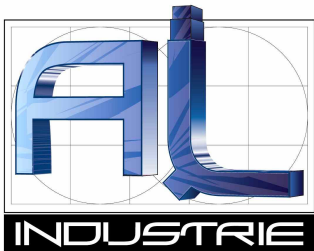
Notice convoyeur.doc
 Mis a jour le 04/2009
 Version B

CARNET D'ENTRETIEN

Cette notice d'entretien doit scrupuleusement être respectée pour que la Garantie de 10 ans soit valable
 Ci-joint vous trouverez le tableau des interventions à tenir à jour à chaque intervention chaque année

P= Périodique U= 1 fois

	2 Mois	6 Mois	12 Mois	1000 h	2000 h	3000 h	2 ans
1 - Tension et Centrage du tapis	X						
2 - Nettoyage Huilage du tapis + Nettoyage Amenage	X						
3 - Graissage des chaines du tapis	X						
4 - Test et réglage du système Electromécanique		X					
5 - Démontage tapis et nettoyage caisse			X				
6 - Révision AL INDUSTRIE							X



NOTICE

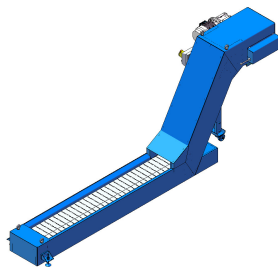
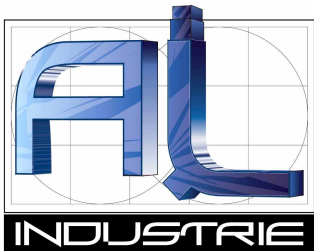
CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
 Mis a jour le 04/2009
 Version B

FICHE MAINTENANCE ANNEE 1 -2

DATE DE MISE EN ROUTE							/...../.....	
MOIS DE FONCTIONNEMENT	DATE	1 - Tension et Centrage du tapis	2 - Huilage tapis + Amenage	3 - Graissage des chaines	4 - Réglage sécurité	5 - Démontage tapis et nettoyage	6 - Révision AL INDUSTRIE	NOM SIGNATURE	COMMENTAIRES
		2		✓	✓	✓			
4		✓	✓	✓					
6		✓	✓	✓	✓				
8		✓	✓	✓					
10		✓	✓	✓					
12		✓	✓	✓	✓	✓			
14		✓	✓	✓					
16		✓	✓	✓					
18		✓	✓	✓	✓				
20		✓	✓	✓					
22		✓	✓	✓					
24							✓		

PRECONISATIONS AL-INDUSTRIE



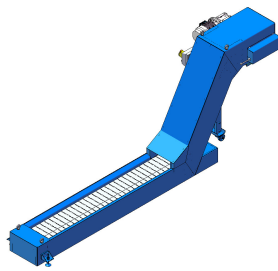
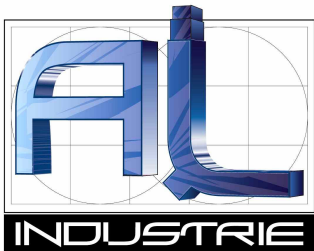
NOTICE

CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
 Mis a jour le 04/2009
 Version B

FICHE MAINTENANCE ANNEE 3 -4									
DATE DE MISE EN ROUTE							/...../.....	
MOIS DE FONCTIONNEMENT	DATE	1 - Tension et Centrage du tapis	2 - Huilage tapis + Amenage	3 - Graissage des chaines	4 - Réglage sécurité	5 - Démontage tapis et nettoyage	6 - Révision AL INDUSTRIE	NOM SIGNATURE	COMMENTAIRES
		2		✓	✓	✓			
4		✓	✓	✓					
6		✓	✓	✓	✓				
8		✓	✓	✓					
10		✓	✓	✓					
12		✓	✓	✓	✓	✓			
14		✓	✓	✓					
16		✓	✓	✓					
18		✓	✓	✓	✓				
20		✓	✓	✓					
22		✓	✓	✓					
24							✓		

PRECONISATIONS AL-INDUSTRIE



NOTICE

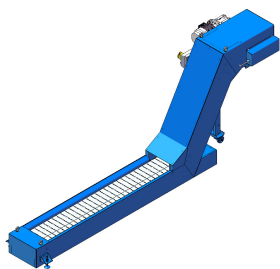
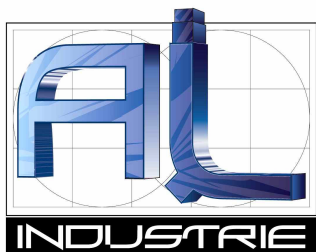
CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
 Mis a jour le 04/2009
 Version B

FICHE MAINTENANCE ANNEE 5 -6

DATE DE MISE EN ROUTE							/...../.....	
MOIS DE FONCTIONNEMENT	DATE	1 - Tension et Centrage du tapis	2 - Huilage tapis + Amenage	3 - Graissage des chaines	4 - Réglage sécurité	5 - Démontage tapis et nettoyage	6 - Révision AL INDUSTRIE	NOM SIGNATURE	COMMENTAIRES
		2		✓	✓	✓			
4		✓	✓	✓					
6		✓	✓	✓	✓				
8		✓	✓	✓					
10		✓	✓	✓					
12		✓	✓	✓	✓	✓			
14		✓	✓	✓					
16		✓	✓	✓					
18		✓	✓	✓	✓				
20		✓	✓	✓					
22		✓	✓	✓					
24							✓		

PRECONISATIONS AL-INDUSTRIE



NOTICE

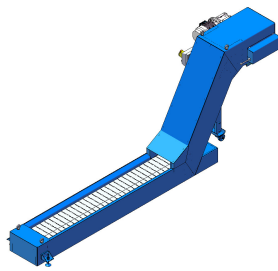
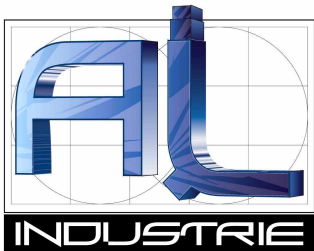
CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
 Mis a jour le 04/2009
 Version B

FICHE MAINTENANCE ANNEE 7 -8

DATE DE MISE EN ROUTE							/...../.....	
MOIS DE FONCTIONNEMENT	DATE	1 - Tension et Centrage du tapis	2 - Huilage tapis + Amenage	3 - Graissage des chaines	4 - Réglage sécurité	5 - Démontage tapis et nettoyage	6 - Révision AL INDUSTRIE	NOM SIGNATURE	COMMENTAIRES
		2		✓	✓	✓			
4		✓	✓	✓					
6		✓	✓	✓	✓				
8		✓	✓	✓					
10		✓	✓	✓					
12		✓	✓	✓	✓	✓			
14		✓	✓	✓					
16		✓	✓	✓					
18		✓	✓	✓	✓				
20		✓	✓	✓					
22		✓	✓	✓					
24							✓		

PRECONISATIONS AL-INDUSTRIE



NOTICE

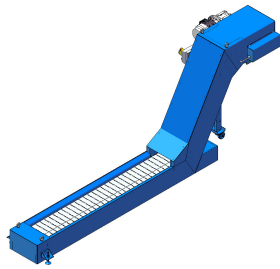
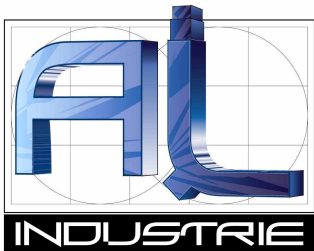
CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
 Mis a jour le 04/2009
 Version B

FICHE MAINTENANCE ANNEE 9 -10

DATE DE MISE EN ROUTE							/...../.....	
MOIS DE FONCTIONNEMENT	DATE	1 - Tension et Centrage du tapis	2 - Huilage tapis + Amenage	3 - Graissage des chaines	4 - Réglage sécurité	5 - Démontage tapis et nettoyage	6 - Révision AL INDUSTRIE	NOM SIGNATURE	COMMENTAIRES
		2		✓	✓	✓			
4		✓	✓	✓					
6		✓	✓	✓	✓				
8		✓	✓	✓					
10		✓	✓	✓					
12		✓	✓	✓	✓	✓			
14		✓	✓	✓					
16		✓	✓	✓					
18		✓	✓	✓	✓				
20		✓	✓	✓					
22		✓	✓	✓					
24							✓		

PRECONISATIONS AL-INDUSTRIE



NOTICE

CONVOYEURS A COPEAUX

Notice convoyeur.doc
Mis a jour le 04/2009
Version B

IDENTIFICATION NOMENCLATURE PLAN D'ENSEMBLE